

La Gazette



N° 10 - Mai-juin-juillet 2025
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique.

« Ici, c'est la boulangerie », le court métrage gagnant du concours « je filme le métier qui me plaît » !

Les résultats sont tombés cette fin du mois de mai ! Les apprentis boulangers de BL22 remportent le prix spécial du jury dans la sélection régionale et le clap de bronze à la sélection nationale !!

Mais si, rappelez-vous ! Ce concours auquel quatre groupes de CAP2 et BP1 ont participé ce début d'année avait pour but de filmer le métier que l'on aime, de façon ensuite à le faire découvrir aux élèves de collège, par de petites vidéos de 3 minutes.

Le verdict est donc tombé, le film des boulangers a séduit le public !

L'IFP43 a été représenté lors de la cérémonie au siège de la région à Lyon par M. El Ati Allah et Mme Beauzac. Auparavant, le présentateur de la cérémonie avait téléphoné aux apprentis afin d'échanger avec eux.



« Là-bas, les scores étaient très serrés, parmi les finalistes, mais on y croyait ! » nous a dit M. El Ati Allah.

Pour finaliser cette année en beauté, les BL22 ont été mis à l'honneur lors d'une réception à l'amphithéâtre ce lundi 23 juin, en présence de leurs maîtres d'apprentissage qui ont fait le déplacement pour féliciter leurs apprentis ! A cette occasion, chacun a pu recevoir son lot ainsi qu'un diplôme attestant de cette victoire au niveau régional. C'est sur le gâteau, nous fêtons également une place de bronze au niveau national !



M. Huart, représentant de la Boulangerie était également présent, afin de féliciter les vainqueurs. Chacun s'est vu remettre un lot comprenant une ring light, le kit idéal pour tourner du contenu Internet ! Par ailleurs, l'IFP43 a reçu une petite caméra qui permettra sans doute de participer à nouveau à l'édition de l'an prochain !

Un joli parcours, donc, pour ce groupe qui termine avec brio son parcours de CAP ! Bravo également aux pâtisseries qui obtiennent le bronze au national, et aux vendeurs de COM21 et serveurs de BP1 qui ont également participé à ce beau projet !

Vivement l'année prochaine et à vos candidatures !

La Gazette



Un cours de géo au pays du soleil levant.



Exporter son savoir-faire à l'étranger, voilà qui nous fait tous rêver au cours de notre formation. Le lundi 19 mai dernier, Jean-Jacques Borne, formateur en pâtisserie mais aussi un des meilleurs ouvriers de France, est venu à notre rencontre en cours d'Histoire-Géo, pour nous parler de son expérience à l'étranger de professionnel de la gastronomie. Pour commencer ce cours un peu spécial, nous avons préparé une liste de questions à laquelle M. Borne a très gentiment accepté de répondre.

Jean-Jacques Borne a 65 ans et est stéphanois. Il a commencé la pâtisserie à notre âge, sur ordre de son père, et ce métier lui a plu. Il a donc continué, jusqu'à devenir meilleur ouvrier de France. Il nous a confié, d'ailleurs, que pour en arriver à ce titre, il a travaillé énormément, et que ce col tricolore ne veut pas dire qu'on est le meilleur, mais que l'on a travaillé très dur. « J'ai des amis qui ne sont pas meilleurs ouvriers de France, mais qui sont aussi bons voire meilleurs que moi », nous a-t-il confié.

« Ce col tricolore ouvre beaucoup de portes, et vaut la peine de travailler très dur, dans toutes les matières ! ».



En 1994, à l'âge de 35 ans, il est parti pour la première fois au Japon, grâce à une opportunité. Et là, coup de foudre pour ce pays. Si bien, qu'il y est allé 42 fois depuis !

Les habitants du Japon sont assez contradictoires, ils boivent énormément de sodas sucrés, mais ne veulent pas qu'il y ait trop de sucre dans les pâtisseries. Ils adorent la gastronomie française, notamment la pâtisserie.

M. Borne nous a aussi expliqué qu'ils ne modifient jamais les recettes et n'essaient pas de les revisiter. Alors cela sauve un peu notre gastronomie française ! Les cuisines et laboratoires de pâtisserie japonais sont très propres, ils nettoient tout et sont très précis. Par exemple, ils pèsent tout au gramme près. Au niveau de leurs habitudes alimentaires, ils mangent assez peu le soir, et là-bas il n'y a pas vraiment d'obésité.

Dans la langue japonaise, les syllabes se ressemblent. La langue est donc facile à apprendre oralement, mais très difficile à l'écrit, car l'alphabet est très divers, même les japonais ne le connaissent pas forcément par cœur...

Les traditions sont importantes au Japon. Par exemple, le jour de la Saint Valentin, les femmes doivent offrir du chocolat aux garçons (amis, papas, petits copains...) et un mois plus tard, lors du printemps, le garçon doit faire un cadeau en retour.

Les rues au Japon sont très propres, il n'y a pas de poubelles ni de déchets qui traînent, et il y a des espaces pour les fumeurs tous les kilomètres.



La Gazette



« Les japonais sont des personnes très respectueuses, gentilles, accueillantes et volontaires. Ils sont toujours prêts à aider avec bienveillance. »

M. Borne nous a raconté l'exemple d'une chef de cuisine japonaise qui dirigeait sa brigade sans jamais aucune difficulté. En France, il est sûr que l'on devrait prendre exemple !

Enfin, ils travaillent énormément, avec sérieux et beaucoup de rigueur. Mais le vendredi soir, tout le monde fait la fête ! Même les patrons ! C'est un moment très convivial avec une super ambiance, et par contre le lundi matin, chacun reprend son rôle sérieux sans soucis.

M. Borne nous a dit qu'il partageait cette façon de faire et se sentait un peu japonais de cœur...

D'ailleurs il a pour habitude de goûter à tout ce qu'on lui propose dans les pays où il va. Ainsi un jour il a dû manger un œil de bœuf... Cela fait partie de son état d'esprit lorsqu'il souhaite s'intégrer dans un pays où il va travailler.

Il nous a conseillé à ce propos de faire preuve d'ouverture d'esprit, ce qui permet de nouer de beaux liens si l'on décide de travailler à l'étranger.

Au final, nous avons trouvé ce moment très intéressant. M. Borne nous a fait découvrir une culture à travers son travail de pâtissier. Son titre de meilleur ouvrier de France lui a ouvert beaucoup de portes et il a pu aller travailler dans quasiment tous les pays du monde, bien que le Japon reste son coup de cœur.

Lors de son intervention, il nous a répété que tout cela est le fruit d'un travail très soutenu.



Erasmus+, continuer sa formation à l'étranger.

Cela nous a permis également de parler d'Erasmus +, un programme de mobilité qui donne l'occasion d'aller travailler ou poursuivre sa formation à l'étranger en Union Européenne. Nous sommes accompagnés pour trouver un lieu de travail dans le pays de notre choix, et cela facilite notre logement et la vie quotidienne là-bas. Par contre, cela se mérite, pour avoir droit de partir, il faut avoir un comportement irréprochable au CFA car l'avis des enseignants est pris en compte. Enfin, pour terminer ces deux heures qui ont filé à toute allure, Jean-Jacques Borne nous avait préparé une surprise : un cake au thé matcha avec des pistaches et des abricots. Un régal !

Nous le remercions beaucoup de nous avoir consacré son temps et son savoir-faire, ainsi que ses photos de voyage.

Les apprentis de CuHCR12

La Gazette



Portrait :

Nouvelle arrivante à l'IFP43, Amélie Chaize chargée de mission mobilité nationale et internationale !

Bonjour Amélie, qui es-tu et que fais-tu à l'IFP43 ?

Amélie, 35 ans, j'ai effectué pendant mes études 2 ERASMUS (un au Pays de Galles, UK et l'autre en Californie, USA). Après un parcours en tant que commerciale puis responsable d'agence, j'accompagne aujourd'hui les enseignants et les apprentis de l'IFP43 dans leur projet de mobilité.

C'est quoi la mobilité ? et ERASMUS ?

La mobilité c'est « **tout séjour pédagogique ou professionnalisant en dehors du CFA et de l'entreprise d'apprentissage** ».

Elle peut être nationale, par exemple une visite d'une fabrique de shampoing à Cavaillon pour les coiffeurs ; ou internationale, par exemple un voyage pédagogique au salon du mobilier à Milan (Italie) pour des ébénistes ou des stages en restauration et cuisine pour des cuisiniers et serveurs à Dublin (Irlande).

La mobilité peut également se passer pendant le contrat d'apprentissage (ce qui implique que le maître d'apprentissage donne son accord) ou après le contrat d'apprentissage.

Dans le cas de la formation professionnelle, il permet de financer des concours métiers internationaux, des stages ou des formations à l'étranger, principalement en EUROPE.



Comment accompagnes-tu donc les enseignants et apprentis ?

Les enseignants peuvent avoir dans le cadre de leur programme pédagogique des projets de visites en France ou des projets d'immersion professionnelle dans un pays étranger.

Je les accompagne afin de trouver les partenaires adéquats, établir un programme en lien avec les compétences des métiers visés, trouver les financements et faire les demandes de bourses ou subventions, monter le dossier administratif et sur le plan logistique et budgétaire.

Les apprentis peuvent individuellement avoir des projets de séjours à l'étranger pendant leur contrat ou après leur contrat (souvent il s'agit d'un stage professionnel). Je les accompagne pour réaliser ce projet sur le plan administratif (trouver une entreprise, un logement...), sur le plan budgétaire (trouver un financement via des bourses) et éventuellement convaincre le maître d'apprentissage lorsque ce projet se fait pendant le contrat.

Les enseignants peuvent aussi avoir des projets de mobilité individuels pour des formations à l'étranger, souvent pendant l'été (Summer school), ou des périodes d'observation professionnelle (job shadowing). Je les accompagne pour trouver les projets adéquats et les financements.

Si demain, je veux partir faire un stage à l'étranger, je viens te voir ?

Exactement ! Cela s'anticipe.

Dès la rentrée de septembre 2025, je vais passer dans les groupes de dernière année pour expliquer les possibilités de stages post-apprentissage individuelles. Il faudra s'inscrire au plus tard en janvier 2026 auprès de moi pour pouvoir bénéficier d'une bourse ERASMUS et partir à la fin de son contrat d'apprentissage dès septembre 2026.

Si le projet est pendant le contrat, il y a deux cas de figure :

- Soit il y a un projet de mobilité déjà prévu sur votre groupe par des enseignants et vous aurez l'information dès la rentrée

- Soit il s'agit d'un projet individuel, dans ce cas il faut directement venir me voir pour discuter des possibilités et qu'on puisse voir également les faisabilités dans le cadre de votre contrat d'apprentissage.

Il y aura également dès la rentrée de septembre une permanence mobilité au foyer par semaine afin de répondre à toutes vos questions.

Merci beaucoup Amélie !

Et à noter dans vos agendas : la semaine du 13 au 18 octobre, les ERASMUS DAYS, un programme spécifique mobilité sera mis en place sur l'établissement avec pleins d'animations (conférence, témoignages, concours, expo photos, menus internationaux etc...)

Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.



Cofinancé par
l'Union européenne